

Rapport de la vice-présidence responsable des griefs et des relations de travail pour les succursales

L'année 2021 a eu son lot de défis et il y a eu beaucoup d'avancées dans les dossiers des relations de travail.

Au début de l'année, il y a eu un règlement sur plus de 3000 griefs de la convention collective 2010-2017, et plusieurs comités ont été mis en place afin de régler les litiges du passé. Tous les autres enjeux de la dernière convention collective, sur lesquels les parties ne s'entendaient pas, ont été référés à l'arbitrage.

L'équipe des relations de travail a complété la réclamation SIGMA, une entente qui date de 2015, mais qui n'avait jamais été finalisée.

Un gros merci à Kazuho Yamamoto (23066) ainsi qu'à Rachel Langlois (23106) qui ont effectué l'ensemble des validations des réclamations pour les 3000 griefs ainsi que le dossier SIGMA.

Lors de la signature de la dernière convention collective, une entente pour le remplacement de SIGMA avait été convenue entre les parties, à l'effet que certaines règles non programmables dans le système actuel seraient compensées au réel pour les membres visés. À la suite de plusieurs enjeux rencontrés, dont un volet étant relié à la complexité des outils et l'autre étant la collaboration des parties, la mise en place des réclamations avait été retardée. Un premier versement a été effectué au mois de juillet dernier. Les employés à temps partiel devraient recevoir des compensations en fonction des litiges dès maintenant, et ce, jusqu'à la livraison officielle du nouveau système.

Encore en ce moment, Natacha Gervais-Cérat (23316) ainsi que Stéphanie Delorme (23135) sont nos militantes qui travaillent à effectuer au quotidien les analyses pour les réclamations au réel. C'est donc plus de 158 divisions qui sont validées au quotidien par ces deux militantes. MERCI!

Le dossier de la succursale SAQ.COM au Tribunal administratif du travail pour la requête en 39 s'est terminé en mai dernier.

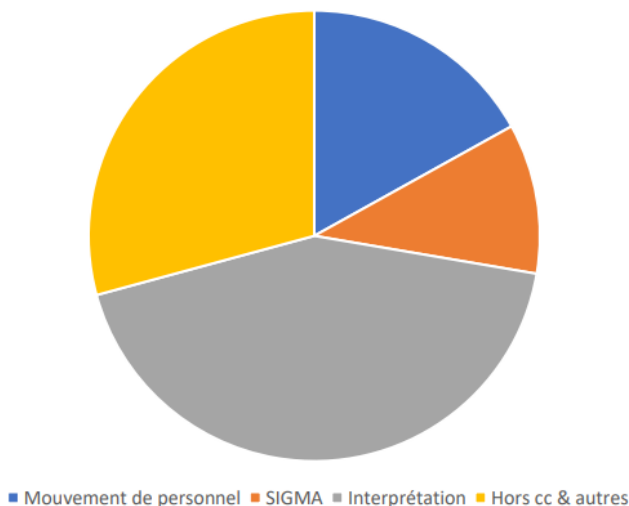
Dans la dernière année, il y a eu beaucoup de changements de représentant au dossier de la requête en 39, que ce soit le procureur de la CSN ou notre représentant de l'exécutif au dossier. J'aimerais quand même prendre un moment pour remercier François Vaillancourt, notre conseiller aux griefs, qui a été impliqué depuis le début dans ce dossier et qui a mis toute son énergie, afin d'appuyer notre nouvelle procureure ainsi que les représentants de l'exécutif qui ont été attirés au dossier.

Pour ce qui est de notre implication dans le développement du nouveau système d'assignation, nous avons effectué les premiers tests l'an dernier et depuis, nous avons des rencontres mensuelles afin d'être informés de la situation et des prochaines dates où nous serons impliqués. Nous avons été informés que deux règles d'assignation ne sont actuellement pas programmables dans le nouveau logiciel d'assignation. Des rencontres se sont tenues afin de trouver des solutions à cet enjeu. Nous vous tiendrons informés du développement dans ce dossier. Présentement, la date de livraison du nouveau système est prévue pour l'automne 2023. Merci à Dany Pascazio, conseiller en relations de travail, Lilyanne Trudeau-Roussel, gestionnaire syndicale SIGMA et comité mouvement du personnel, Jean-François Guay, délégué Montréal-Sud, ainsi qu'à Julie Blanchette, déléguée Laurentides Nord, qui sont nos officiers syndicaux impliqués dans ce dossier.

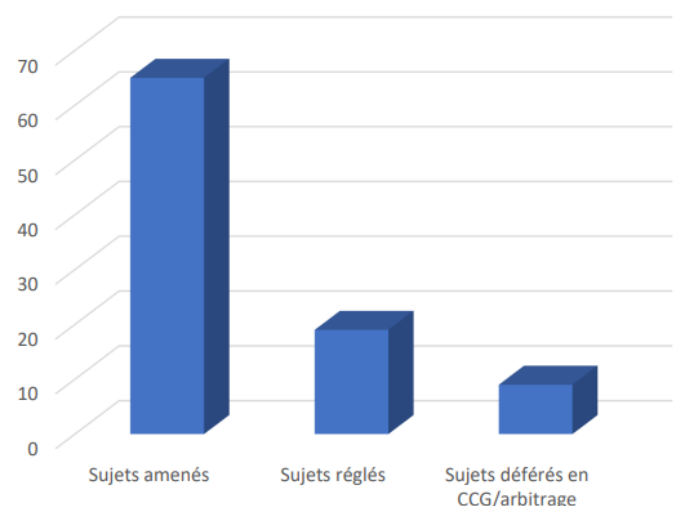
Le comité de relations de travail n'a pas obtenu les résultats escomptés durant la dernière année. Bien que les parties ne puissent s'entendre sur tout, l'objectif demeure d'avoir des discussions afin de rechercher des solutions rapides et satisfaisantes aux différents litiges d'interprétation. Nous avons mis nos énergies afin de rendre ce comité plus fonctionnel durant la dernière année, mais le volume de résolutions de problèmes n'est pas à la hauteur de nos attentes pour l'instant. Je tiens à remercier Dany Pascazio, Mathieu Bonneville, conseiller à la convention collective, ainsi qu'à Julie Blanchette qui s'est jointe au comité de relations de travail au courant de l'année 2022.

Le CRT 2021 en un coup d'œil

Répartition des sujets traités



Avancée des travaux en CRT



Je tiens à souligner l'excellent travail de Jonathan Laroche, délégué en chef, François Vaillancourt et de Gabriel Moreau-Paquette, conseiller syndical à la CSN, dans la gestion des dossiers centraux. Il y avait, dans les dernières années, un retard dans le traitement des dossiers en central, dont des arrérages datant de 2016. Durant la dernière année, l'ensemble des dossiers de la période 2016-2019 ont été discutés en comité central des griefs. Tous les dossiers de 2010-2018 sont, soit réglés ou en attente de leur arbitrage. Nous sommes présentement à discuter des dossiers de 2021 pour les dossiers de congédiement. Il y aura une rencontre spécifique pour les autres types de dossiers afin de couvrir complètement la période de 2019-2021. Dès le prochain comité, des discussions seront entamées pour les dossiers de 2022. Un bilan des griefs est disponible en annexe du bilan.

Durant la dernière année, il y a eu de l'avancement sur le comité de formation. D'ailleurs, une consultation des membres a été mise en place à la suite de la remise en marche de ce comité, et plusieurs projets seront mis en place pour la formation au courant de l'année. Un gros merci à Mathieu Bonneville et à Élise Lallement, déléguée de l'Outaouais, qui effectuent une super représentation syndicale dans ce dossier.

En terminant, je tiens à remercier Dany Pascazio, Lilyanne Trudeau Roussel, Mathieu Bonneville, Jonathan Laroche, François Vaillancourt ainsi que Josée Nault, qui, par leur implication au quotidien, soutiennent et font avancer le département des relations de travail.

Un merci particulier à notre conseiller CSN, Simon Gélineau, qui, par sa méthodologie du travail et sa philosophie en général, nous a tous fait grandir et nous a rendus collectivement meilleurs dans nos fonctions au quotidien.

Merci au conseil général, qui, par votre résilience et votre combativité, remettez en doute au quotidien les idées qui vous sont soumises. Je crois que c'est par le débat d'idées que l'on peut rendre notre démocratie syndicale vivante.

Maxime Pichette, vice-président responsable des griefs et des relations de travail / succursales